

Commission Formation

Paris, le 23 août 2021

« le stagiaire Contrôleur des Circuits National »

Bonjour,

Vous possédez, la qualification de Traceur National et de Contrôleur des Circuits Régional, vous avez donc le potentiel pour devenir Contrôleur des Circuits National (CCN). Cette qualification peut s'obtenir en officiant comme stagiaire sur une compétition nationale supervisé par un Contrôleur des Circuits National titulaire.

Le stagiaire placé en situation de Contrôleur des Circuits National validera la qualification de Contrôleur des Circuits National (CCN).

Nous vous rappelons que le binôme titulaire-stagiaire fonctionne de la façon suivante :

- le stagiaire est mis en situation réelle et exécute sa mission en autonomie
- l'expert titulaire exécute en parallèle les mêmes tâches telles « l'ombre du stagiaire »
- toutes les décisions doivent être validées par l'expert titulaire avant transmission
- Le stagiaire effectue le compte rendu avec ses diverses remarques qu'il transmet au titulaire
- Le titulaire contresigne le CR pour validation et l'envoi accompagné de la fiche d'évaluation à contact@ffcorientation.fr

Vous devez connaître le cahier des charges et le règlement des compétitions.

Votre fiche de candidature devra être transmise au secrétariat fédéral, via votre ligue.

Vous recevrez un ordre de mission délivré par la fédération, ainsi que le formulaire de demande de remboursement de vos frais. Les experts désignés (DN-CCN-AN), ainsi que l'organisateur de la compétition sur laquelle vous êtes nommés auront copie de cet ordre de mission.

Vous trouverez tous les documents utiles à votre mission sur le site fédéral www.ffcorientation.fr/licencie/clubs/organisation, onglet « documents utiles ».

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour la Commission formation
Dominique BRET

